

PUSTULAGE DES BARDEAUX D'ASPHALTE

En étudiant les causes des diverses formes de pustulage afin d'en tenir les effets au minimum, on a beaucoup appris sur le comportement des bardeaux qui pustulent. En général, les bardeaux d'asphalte ne pustulent que lorsque le toit est exposé à l'un ou plusieurs des phénomènes suivants :

- Aération médiocre ou inefficace : les bardeaux atteignent des températures excessives (supérieures à 60°C)
- Bardeaux mouillés : les bardeaux n'ont pas été bien protégés avant la pose, ils contiennent de l'humidité provoquant les pustules
- Planches du toit mouillées : dégagement soudain d'humidité qui va se propager dans les bardeaux
- Projection de résine des arbres : ramollit l'asphalte, ouvrant la voie au pustulage
- Excès de colle d'asphalte à base de solvant : cela affecte surtout les toits couverts de bardeaux pour pentes douces. Lorsqu'on colle les bardeaux à la main, s'assurer que le point de colle ne dépasse pas la taille d'une pièce de 25 ¢
- Emploi d'une colle incompatible ou d'une colle mélangée à de l'essence, de la térébenthine ou d'autres solvants (certains produits de calfeutrage contiennent 20 à 50 % de xylène et de benzène, qui peuvent ramollir très rapidement l'asphalte des bardeaux)
- Parties du toit à l'ombre soudainement exposées à la chaleur du soleil tous les jours
- Parties du toit recevant la chaleur directe et la chaleur réfléchiée du soleil

Quelle que soit la cause, le pustulage revêt deux formes : éruption de petites pustules de ¼ po (6 mm) ou moins, surgissant de la couche d'enduit, et boursouflures ayant la forme de tentes, dans lesquelles toute l'épaisseur de l'enduit se soulève de l'armature. Les spécialistes s'accordent à dire que les boursouflures peuvent provoquer la défaillance prématurée des produits, mais c'est rarement le cas pour les petites pustules.

Par exemple, l'édition d'octobre 1974 d'une étude publiée par le comité de recherche de l'association des fabricants de bardeaux d'asphalte (ARMA) décrit l'éruption de pustules comme suit : " elles peuvent être réparties uniformément, ou surgir de façon aléatoire. Elles affectent l'apparence du toit seulement si on l'examine de près. Elles n'abrègeront pas nécessairement la vie utile du toit, et en aucun cas elles ne causent des fuites ".

(Suite au verso)

Les observations d'un membre du comité technique de l'ARMA, M. C.J. Glasrud, de la compagnie 3M, sont pertinentes elles aussi : « les bardeaux d'asphalte posés sur un toit manifestent parfois une éruption de pustules. Lorsqu'on examine les bardeaux affectés quelque temps après la pose, on peut remarquer de nombreuses pustules de la taille de petits plombs de chasse. Très souvent on ne peut même pas les remarquer du sol, il faut monter sur une échelle pour se trouver à trois pieds du toit. Il s'agit de pustules dont l'incidence est minime en tant que cause de défaillance d'un toit. Des toits envahis de pustules remplissent encore leur rôle 15 ans plus tard ».

Pour tous renseignements complémentaires à ce sujet ou autres questions techniques visant les bardeaux d'asphalte, vous pouvez nous écrire par courriel à casma@casma.ca, ou visiter notre site internet : www.casma.ca. Les renseignements présentés dans cette fiche sont de nature générale et ne sauraient remplacer l'avis d'un couvreur professionnel ou les directives d'emploi ou de pose du fabricant. Les consommateurs sont mis en garde contre les risques d'accidents que présente le travail sur des toits, et avant de s'y lancer eux-mêmes, sont invités à suivre l'avis de CASMA : faire appel à des entrepreneurs qualifiés. La présente fiche peut être reproduite avec la permission des auteurs, à condition qu'elle le soit entièrement, sans modification, et avec la mention des droits d'auteur de CASMA.